

Conseil d'administration de Nantes Université du 21 novembre 2025

Compte rendu de la liste

«Ensemble pour le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche»

Compte rendu rédigé par les élu-es de la liste «Ensemble...» : nous mentionnons uniquement les points qui nous semblent les plus importants. Nos interventions et remarques sont en italique. Pour plus de précisions : contactez-nous.

La numérotation des points est celle de l'ordre du jour.

1. Informations générales

La présidente accueille Yannick Jolly, nouveau représentant du rectorat (il s'agit d'un ancien DGS d'université, de La Rochelle et Bordeaux).

La présidente accueille également la nouvelle responsable de la cellule aux affaires institutionnelles, Julia Olliveau.

La présidente fait un point de situation sur le budget (qui sera voté par le CA du 19 décembre) : les universités se mobilisent fortement auprès des élus nationaux pour souligner les enjeux de l'ESR et défendre des amendements. Elle note que les parlementaires comprennent de plus en plus les particularités des universités. De plus en plus de dépenses ne sont pas compensées par l'État (le principe du «décideur-payeur» n'est pas respecté). Les établissements se battent pour seulement ne pas dégrader la situation. L'État impose de plus en plus des décisions qu'il ne finance pas.

Dominique Averty (1er Vice-président) présente les mauvaises nouvelles budgétaires : le CAS Pension augmente de 4,6 M€ compensés à 40 % seulement (dépense supplémentaire de 2,8 M), la PSC obligatoire est estimée à 1,3 M€ non compensée (900000 € en 2026). Il n'est pas prévu de reporter la mise en œuvre (1er mai 2026) qui est fixée par l'État.

L'impact des mesures Guérini sont compensées à hauteur de 80 %, mais seulement pour les fonctionnaires (coût annuel de 1 M€), le Glissement Vieillesse Technicité augmente de 1 M€ chaque année. Il note aussi de nouvelles dépenses : inflation dans les fluides, inflation réglementaire (dépenses de cybersécurité, lutte contre les VSS, etc.). Au total : Plus de 7 M€.

La présidente s'inquiète aussi des mesures qui ciblent les étudiantes et étudiants internationaux présents dans le projet de loi de finances : suppression des APL et hausse des taxes de visas. Il va être difficile, voire impossible, de venir étudier en France.

La situation aujourd'hui est inquiétante et complique le travail de toutes et tous les collègues qui travaillent sur l'établissement du budget initial 2026.

Ensemble partage les inquiétudes, mais se réjouit de la participation de l'employeur aux frais de mutuelle via la PSC (nous demandons cependant le 100 % sécurité sociale). Nos universités s'appauvrissent financièrement et aussi intellectuellement avec la baisse de la venue des étudiantes et étudiants venus de l'étranger.

Nous voyons aussi fleurir des frais d'inscriptions augmentant très nettement, comme à Centrale Nantes (près de 8000 €). Les augmentations peuvent se faire de façon différenciée : il faudrait des réactions fortes de NU.

La présidente répond qu'elle s'inquiète de son côté de la corrélation qui est faite entre le coût de l'ESR et les frais d'inscription. Le coût moyen d'une formation est de 12000 €, il n'est pas possible de le faire payer aux étudiantes et étudiants.

La présidente prend un temps pour saluer Taklit Sami qui siège pour la dernière fois au CA. Celle-ci est arrivée en 1995 à Subatech et à l'UFR de sciences. Elle siège au CA depuis 2012, et nous avons mesuré

l'engagement mis dans ces missions. La présidente souligne qu'elle n'a jamais connu de CA sans Taklit... Nantes Université est fière de la compter parmi ses membres et lui remet la médaille de l'université gravée à son nom.

Taklit Sami (membre de la liste «Ensemble...») remercie la présidente et est très honorée par l'université qui l'a accueillie, adoptée et qu'elle j'ai adoptée en retour.

Elle a beaucoup aimé être au CA et a pu mesurer les atouts de notre université et notre richesse pas assez reconnue par l'état. Elle a mesuré avec dépit et colère le manque de soutien de l'état et de reconnaissance vis-à-vis de l'ESR public. Nos ministres connaissent mal nos établissements, elle a pu constater parfois le mépris de ministère qui nous traite de «nuls».

Pour finir sur une note positive : la richesse est dans tous les personnels et dans les étudiant-es et notre jeunesse.

Elle continuera à suivre cette actualité et espère que l'enseignement public sera plus soutenu.

2. Étude sur l'impact économique des universités sur leurs territoires (intervention de Yannick L'Horty, enseignant chercheur de l'Université Gustave Eiffel)

<https://www.linitiative.eu/in-situ>

Étude qui porte sur l'impact des six établissements du *think tank* «L'initiative», qui montre qu'un euro public investi à l'université rapporte 3 € d'activité. À Nantes, ce sont 700 M€ générés, ce qui est comparable à un grand groupe comme Thalès et Air France.

Point reporté à cause de problèmes techniques.

4. Rapport d'activités du Pôle Sciences et Technologie

Présenté par Olivier Chauvet, directeur du pôle.

Le pôle comprend :

- 7 campus sur 5 villes et 2 départements;
- 5 composantes (3 IUT, UFR de sciences et techniques, Polytech);
- 12 unités de recherche, dont 10 UMR (dont certains personnels rattachés à d'autres pôles);
- 10400 étudiant-es, dont 35 % de femmes;
- 1500 personnels, dont 1000 EC, avec un tiers de contractuel-les (42 % de femmes) 300 BIATSS, dont 2/3 de contractuels – plus de femmes s BIATSS).

La particularité de l'éclatement géographique du pôle doit être prise en compte, par exemple, pour les services. Le directeur de pôle présente la gouvernance et les commissions formation, recherche, prévention et les groupes de travail mis en place. Le service RH est un service polaire avec des services RH de proximité. Il y a aussi 5 Services financiers de proximité.

Le projet stratégique a été travaillé depuis 2018, sur quatre champs : formation; recherche, qualité de vie, gouvernance. 25 actions identifiées sont financées par le CPOM, rattachées à 6 axes stratégiques. La particularité est que l'on retrouve toutes les disciplines dans toutes les composantes. La cartographie des formations inclut donc des passerelles pour déployer un continuum du bac au bac + 8. Le travail sur la recherche se fait beaucoup sur l'interdisciplinarité (avec un contrat doctoral établissement chaque année sur AAP pour projet porté par plusieurs laboratoires/disciplines). Concernant la dimension internationale, il y a 60 missions/invitées par an, pour environ 1000 jours de missions.

Les points à travailler sont : développer les passerelles, afficher le catalogue de formation, aller vers la labellisation des plateformes technologiques du pôle, la vie étudiante et de campus, contribuer à développer le «réflexe pôle».

Ensemble reconnaît la qualité de vie sur le campus Lombarderie qui en fait un site très agréable (le plus agréable?) : qualité du lieu très arboré, aménagement des lieux pour se retrouver, animations régulières qui ont été mises en

place et participent à la création d'un esprit de site. C'est également le cas pour Heinlex Saint-Nazaire qui est réussi.

NUD demande des précisions sur le réseau métier.

Réponse : il est animé par les secrétaires générales. Un service de scolarité central serait sans intérêt, mais les services se connaissent et s'entraident.

La DGS indique que, pour tous les postes qui sont supprimés du fait de la fin de leur financement, les personnels ont eu des présentations pour leur permettre de trouver des postes intéressantes dans d'autres services ou composantes.

Ensemble remarque que la part des femmes dans les composantes du pôle est un enjeu aussi bien du côté des étudiants que des personnels. Ensemble remarque que la direction du pôle est exclusivement masculine.

Tout en rappelant que nous sommes contre l'établissement expérimental et l'organisation polaire, Ensemble pose une question : qu'a apporté le pôle que, avec les mêmes moyens et les mêmes personnels, l'organisation antérieure n'aurait pas permis?

Réponse du directeur de pôle : il y a plusieurs exemples, mais il ne sait si cela aurait été possible ou non sans le pôle. Par exemple, sur le champ de la formation, les passerelles ont été facilitées (ex : entre DUT génie civil et Master génie civil). Les laboratoires travaillent ensemble depuis longtemps et n'ont pas attendu le pôle pour le faire, mais les services du pôle aident pour des appels à projets.

5. Conférence de développement durable : bilan 2024-2025 et perspectives 2025/2026

Laurent Devisme, VP développement durable, présente le rapport et rappelle les attributions de la conférence, inscrites dans les statuts de NU, qui rejoignent les objectifs de développement durable. C'est une assemblée qui peut être saisie par les instances.

Auto-saisine par la conférence pour travailler sur la question des campus soutenables.

Les saisines de NU : sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière et le positionnement sur l'usage des IA génératives.

La conférence a proposé 30 mesures, en tenant compte de ce qui est déjà fait.

Pour les campus soutenables, il y a encore des mesures à mettre en place sur la biodiversité et l'ouverture à la société.

La question des rythmes de l'année se pose : juillet, août sont des temps creux, avec des projets en attente.

Fin 2025/2026 : Nantes U s'est engagé à étudier les mesures et un point sera fait.

Actuellement, c'est la mise en place de la saison 3, le renouvellement est en cours pour 20 membres. Le temps sera plus condensé, entre janvier et mars.

2025-26; un mandat avec une thématique sur la recherche durable, mais les thématiques sont en réflexion.

Ensemble remercie pour la qualité du travail mis en place de façon originale par rapport à des groupes de travail.

Fait des remarques de détail :

Ensemble regrette que les mesures sur la gestion des espaces verts défendant la biodiversité ne soient pas totalement détaillées : par exemple la limitation des tontes et la hauteur de tonte.

Ensemble souligne les efforts du CROUS à prendre en compte pour l'alimentation : des plats végétariens de qualité et variés tous les jours, mais nous demandons depuis longtemps la distribution de Tickets restaurant qui permettrait plus largement des choix d'alimentation responsable dans les restaurants ou en faisant ses courses.

La possibilité de faire du réemploi entre les composantes et services est aussi peu développée : services des matériels : mobiliers... seuls les ordinateurs sont mentionnés.

Nous avons regretté que le règlement intérieur limite et encadre plus strictement la présence de personnes extérieures sur les campus ou en dehors des usages de formation, cela ne correspond pas totalement à ces mesures.

Nous notons des contradictions sur ces points.

Réponse : les discussions entre les membres permettent de voir comment s'organise le consensus; Il y a peut-être des contradictions : on pointe des tendances qui sont peut-être difficiles à dépasser.

Ensemble : nous avons trouvé une seule fois «interdire» dans «interdire les plastiques à usage unique»; on peut travailler sur les plastiques bio sourcés. Ici, «tendre vers la suppression» serait plus adapté.

2 postes à forte émission de CO₂ : les déplacements et les repas. Ils ont été régulés, mais avons-nous progressé? Par ailleurs, la procédure de Labo 1.5 est difficile à mettre en place; l'administration ne permet pas avoir des informations précises. C'est très lourd de faire des bilans. Il faut faire attention au suivi.

Réponse : les trajets sont pris en compte, il y a aussi un processus d'apprentissage collectif.

Le VP est aussi inquiet de voir que la mise en œuvre de la procédure labo 1.5 est difficile. Un bilan de la mise en œuvre des missions responsables est en cours et sera présenté en CA.

Le SNPTES insiste sur l'intérêt sur la question des IA génératives qui pose des problèmes de consommation. Il souhaite une présentation de ce point au CA.

p 69 : Sur chronologie des parkings : un accès interdit aux voitures est mentionné. C'est étonnant.

Réponse : sur la question des parkings, il s'agissait d'un projet pédagogique de l'ENSA et non d'une proposition.

Le plan de numérique responsable est mis en place.

Ensemble souligne que la question des repas végétariens pose une question plus large : comment on construit une société utopique? Il faut peut-être réfléchir à une extension forte de la nourriture végétarienne.

Sur les déplacements, une précédente présentation avait montré qu'ils relevaient principalement des déplacements étudiants. Notamment pour les étudiantes et étudiants qui ne peuvent pas se loger à proximité des campus et qui doivent utiliser une voiture. Plusieurs recherches sont en cours à ce sujet dans l'établissement, notamment des travaux doctoraux à ESO et au CENS. Un postdoc va s'engager à ce sujet dans le cadre de la Chaire «ouverture sociale», avec le soutien de la région. Il est nécessaire de travailler encore sur ce sujet avec les collectivités locales et le CROUS.

Toutes les propositions sont intéressantes : développer le don aux étudiants des matériels, revoir les distributeurs, ouvrir les campus est important.

À propos des bilans carbone : il serait intéressant de voir si les différentes tutelles ont les mêmes critères de gestion des déplacements.

Réponse : il a déjà été pointé au niveau national qu'il faut considérer les multi-tutelles.

NUD : il est parfois difficile de faire des choses simples, les étudiants demandent plus de micro-ondes sur les campus.

Réponse : en complément du CROUS, il y a une demande pour de nouveaux usages, il est étudié la façon de voir comment faire ce développement, mais il y a des contraintes à prendre en compte. Un travail de recensement des espaces de restauration est en cours.

6. Réforme de la formation des enseignants

Présentation de la réforme des enseignants et accréditation du Master Métiers de l'enseignement et de l'éducation

Arnaud Guével, VP formations, présente l'application du décret du 17 avril 2025, avec un travail dans l'urgence pour décliner cette réforme sur le terrain. Il souhaite être positif. Il souhaite que cette réforme soit durable, c'est important pour les personnels et les étudiant-es. Le niveau du concours a été modifié trop souvent, ce n'est pas la manière la plus efficace d'améliorer le recrutement des enseignant-es.

En période de transition, il va y avoir un concours au niveau L3 et un concours niveau master 2 en même temps.

Les lauréat-es du concours seront étudiant-es en master avec une rémunération et seront fonctionnaires stagiaires en M2.

Le VP note un désengagement de l'état : 80000 € en année 1 et 25000 € en année 2. Ce financement est négligeable, car l'estimation est plus près de 400000 €.

Pour devenir professeur-e des écoles, il a fallu réorganiser les parcours des licences disciplinaires pour un concours en L3 avec aussi une licence professorat des écoles portée par l'Inspé dès 2026. Un master enseignement et éducation (M2E) est mis en place, mention professorat des écoles, mention professorat du second degré et mention conseiller principal d'éducation.

Il faut être vigilant et avoir :

- une communication claire envers les étudiant.es
- il faut engager des modifications de maquettes
- l'intégration des stages de découverte

Pour les deux années à venir, y aura concurrence entre étudiants en L3 et en master pour le passage des concours niveau L3.

À terme, le master M2E n'est ouvert qu'aux lauréat-es, certains CAPES sont difficiles à avoir la première fois. Quid des non-lauréat-es? Le MESR n'a pas de réponse satisfaisante quand il évoque la possibilité de DU. Or l'établissement ne peut plus se le permettre. Le travail est fait sur la manière d'accueillir une promotion de non-lauréats dans les M1 M2E et les disciplines qui le nécessitent (le coût va peser sur l'établissement). Le problème d'une re-préparation au sein d'un DU, en plus du coût, et que cette année n'est pas reconnue dans la formation des étudiant.es et qu'ils et elles devraient donc retourner en M1 M2E une fois le concours obtenu.

Le VP remercie tous les personnels qui ont beaucoup travaillé sur la mise en place de la réforme. Il indique que le travail se fait dans des plannings très tendus et que nous n'avons pas de certitudes sur l'accréditation.

NUD : la réforme est mal conçue et le MESR semble prendre conscience des limites de cette réforme. On peut prendre le pari que le système va être instable. Par exemple, les futurs professeur-es des écoles passés par la licence préparatoire seront recruté-es sans écrits, donc sans évaluation des compétences en français. Les étudiant-es sont parfois contraint-es à des choix très précoces. Les capacités d'accueil présentées sont très optimistes, car il y a très peu d'étudiant.es de L3 qui veulent passer le concours en lettres modernes par exemple.

Le passage du concours en candidat-e libre sera-t-il possible?

Réponse : oui pour les candidats libres. Les non-lauréat-es pourront intégrer un master 1, s'il a le concours la 2e année, il intégrera le master 2. Pour la mise en œuvre, on essaie de faire au mieux, mais ce sera difficile, il faudra faire des adaptations (voir l'exemple de la réforme des études de santé qui va à nouveau être réformée).

Ensemble indique que l'UFR de sociologie réfléchit à un module en L3 pour préparer le Capes de SES, avec l'UFR d'économie et l'Inspé.

Pour l'accueil des non-lauréat-es : la direction de l'INSPE s'y oppose, contre l'avis des formatrices. Nous nous réjouissons s'il y a des évolutions de cette position. Sans accueil des non-lauréat-es, des parcours de master pourraient fermer. D'autant que la réussite dans l'académie peut fortement varier d'une année à l'autre.

Nous sommes aussi inquiet-es de la dimension universitaire de la formation qui explique le vote contre des représentants des formatrices.

Deux ministères sont concernés par cette réforme. Or c'est le ministère de l'Éducation nationale qui a pris la main depuis le début. Le MESR doit assurer l'intendance. Les directives sont très cadrées avec l'obligation que 50 % de la formation soit faite par des enseignant-es en poste dans le premier ou le second degré. Cela revient à amoindrir le caractère universitaire de la formation. Par ailleurs, certains contenus imposés dans les maquettes n'ont pas de

fondement, ni juridique, ni en termes de recherche. Par exemple l'obligation d'enseigner les «valeurs de la République», alors que la République n'a pas de valeurs, mais des principes...

Au conseil d'institut, abstention des représentantes et représentants BIATSS, tou-tes les représentant-es enseignants ont voté contre.

Réponses : l'Inspé n'avait pas classé de postes d'EC en premier, mais des postes d'enseignant-es, et ces postes étaient situés sur des sites et des parcours sans avenir stable. Pour l'année prochaine, cette absence de poste en 2026 sera prise en compte.

L'Éducation nationale a en effet fortement pesé dans la mise en œuvre des contenus de la réforme avec des conditions fermes posées.

Pour les non-lauréat-es, la position n'est pas figée et il faut ouvrir des places pour ces étudiant-es qui retenteront le concours. La direction de l'Inspé est ouverte à la discussion. Le VP est favorable à l'accueil des non-lauréats.

Nous soutenons le travail sur le module en SES, c'est la même chose pour la philosophie.

Nous portons la demande de trois mentions de master, ensuite nous pourrions définir des parcours de façon libre.

Le directeur du pôle sciences demande ce qu'il en est de la formation des professeurs de technologie?

Réponse : c'est en cours de discussion avec l'IUT.

Ensemble remarque que les réformes sont faites de façon récurrente, sans bilan et sans responsabilité. Cette réforme est mal ficelée, mais imposée. La logique est difficile à comprendre : tous les masters peuvent être redoublés. Toutes les universités vont les accepter, mais petit à petit cela sera abandonné au détriment des étudiants.

Réponse : Nantes Université souhaite adresser une proposition sérieuse aux non-lauréat-es, qui ne doivent pas perdre le bénéfice d'une année, c'est pourquoi il faut leur proposer un master et non un DU. Les UFR doivent aussi s'engager dans ce principe.

Ensemble : les capacités d'accueil sont-elles pour les deux années de master?

La capacité de réflexion et de recul critique est mise en avant et c'est une très bonne chose, mais par exemple, il y a peu de formation assurée par les EC dans les parcours pour les concours de l'enseignement professionnel et technique (seulement 5 % du volume du bloc 1 contre 35 % du volume du bloc 1 et 15 à 20 % pour les autres blocs dans les concours de l'enseignement général). On semble former des professeurs de moindre «qualité» pour les filières où sont surreprésentés les élèves issus des classes populaires. L'hybridation est aussi envisagée comme un moyen de former à la recherche pour les sites autres que ceux de Nantes, ce qui est très problématique et témoigne là aussi d'une valence différentielle attribuée aux différents profils d'étudiant.es. Le cadrage n'est pas stabilisé, mais ne correspond pas aux réalités actuelles sur le terrain, par exemple dans les volumes assurés par les enseignants issus des composantes et de l'INSPE. Si on appliquait la proportion prévue pour la préparation au CAPEPS, l'INSPE ne serait pas en capacité en 2026 de couvrir le plan de formation, tandis que les enseignants en STAPS perdraient un gros volume de leur service. Enfin, la possibilité donnée aux étudiant.es de M1 M2E de réaliser une part de leur stage en entreprise interroge, tant cela ne permettra pas de former à la complexité du métier d'enseignant.e et est éloigné des enjeux de service public de l'éducation.

Réponse : tous les étudiants sont admis en master 2, mais la question n'est pas étudiée. Les capacités d'accueil seront présentées au CAC du 12 décembre.

Les proportions du nombre d'enseignants dans la formation seront difficiles à respecter. On sait déjà qu'on ne respectera le cadrage voté, pour faire mieux et porter des formations de qualité.

Union Pirate : à chaque réforme, les étudiants doivent choisir de plus en plus tôt, de façon très contrainte, avec des retours en arrière difficile.

VOTE sur l'accréditation du master M2E : 6 CONTRE (ensemble), 2 ABSTENTIONS, 18 POUR

7. Charte FSDIE

Julie Morère, VP vie de campus, présente le point.

Ensemble s'inquiète sur le fait que les «temps de cohésion» peuvent dérapier.

Tous les fonds de l'année ont-ils été utilisés? Il faudrait un bilan détaillé des projets.

Réponse : le plan présenté doit être précis. Tous les fonds ont bien été dépensés, ce qui n'était pas le cas à la sortie du Covid. Certains projets ont été refusés, soit en commission, soit en comité technique.

VOTE : POUR à l'unanimité

8. Tarifs supérieurs à 5000 euros HT

Ensemble demande des éclaircissements sur la différenciation des tarifs entre différentes catégories boursiers, non boursiers, chinois... pour des montants très importants

Réponse : les réponses seront apportées la prochaine fois

VOTE : 4 CONTRE (ensemble)? ABSTENTIONS? POUR

10. Admissions en non-valeurs (ANV) : rendu-compte

Ensemble souligne que ça représente des sommes importantes, il faut peut-être prévoir des préinscriptions payantes pour les limiter. Réponse : effectivement, demander des paiements à l'inscription est une solution en cours de mise en place.

11. Remises gracieuses

Ensemble : une remise gracieuse à un personnel pour des trop versés, pourquoi la moitié de la dette est-elle maintenue?

Réponse : c'est une discussion conjointe avec tous les services et une décision de la présidente.

12. Questions diverses

La présidente remercie les élu·es étudiant·es qui font leur dernier CA, car les élections étudiantes ont lieu la semaine prochaine.

L'élue UNSA-SNPTES fait part d'une dépêche AEF sur la mise en place de nouveaux COMP en 2026. Les COMP seront mis en cohérence avec les mandats. Dans les indicateurs nationaux, les choses sont très cadrées.

Réponse : l'expérimentation a été très difficile. L'alignement sur les mandats est une usine à gaz. Il pourrait y avoir des marges de manœuvre sur la mise en place. Les contrats seraient pour six ans avec revoyure à 3 ans. Deux inspecteurs de l'IGESR auprès du rectorat de l'académie.

Ensemble : les droits d'inscription sont en augmentation et sont de plus en plus différenciés, quelle est notre politique?

Réponse : l'établissement ne met pas en œuvre les tarifs différenciés pour les étudiant·es étranger·es et ne souhaite pas le faire. Le sujet ne concerne que les DU qui n'ont pas tous le même volet horaire, car le tarif des diplômes d'état est fixé nationalement.

L'élue UNSA-SNPTES demande un bilan sur ce qui se passe pour l'Initiative.

Réponse : c'est prévu, des éléments peuvent être diffusés.